

Au cours d'un débat relatif à la modification du règlement du Sénat, Jean-Pierre Sueur est intervenu sur la « *conception générale du temps parlementaire* », déclarant que « *le temps de l'argumentation* » n'est pas « *le temps du tweet*. » Il a demandé que le temps soit donné pour des débats approfondis sur les projets et propositions de loi. Il a également défendu la parité.

Sur le temps de débat

>> [Lire l'intervention](#)

>> [Voir la vidéo](#)

Sur la parité

>> [Lire l'intervention](#)